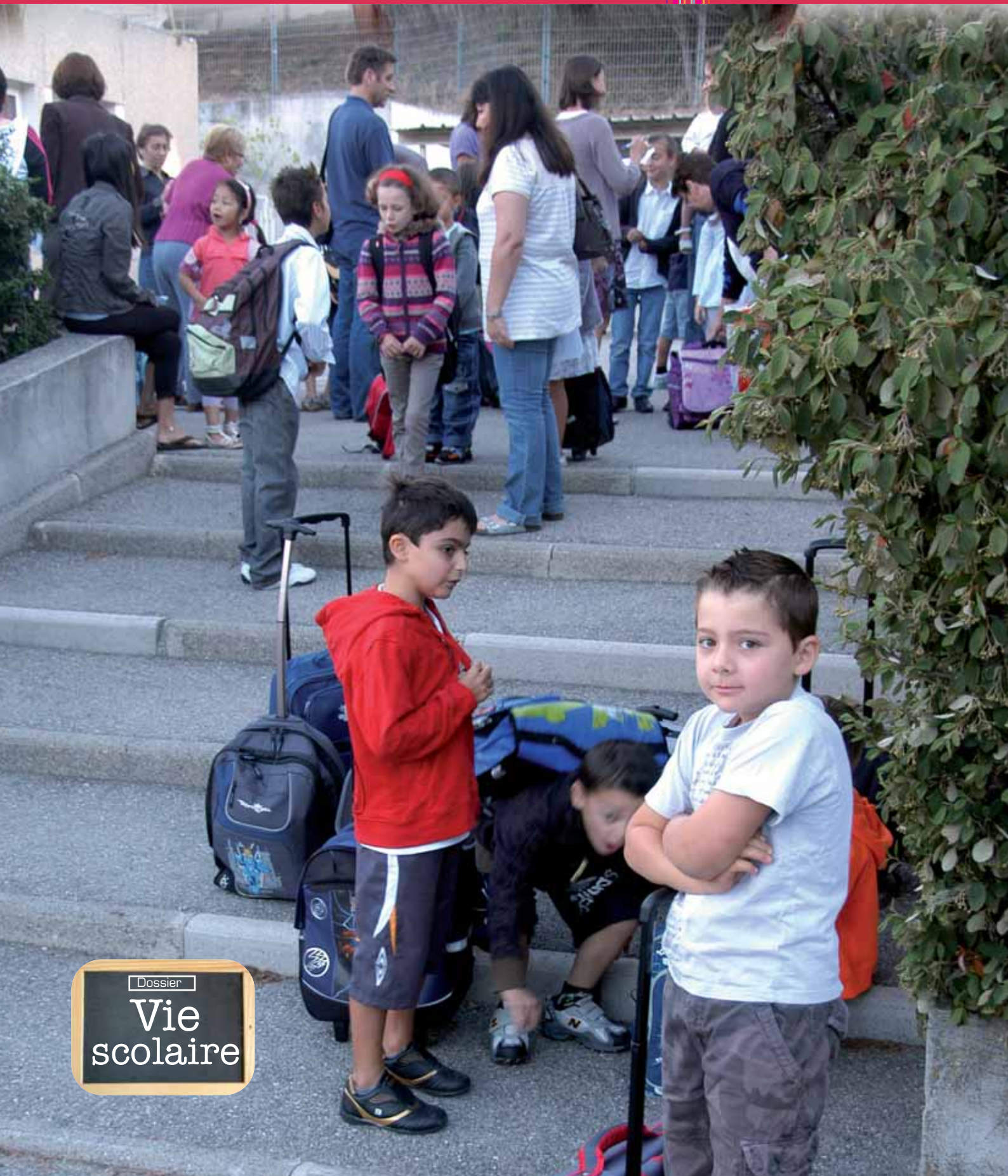


La Penne

magazine

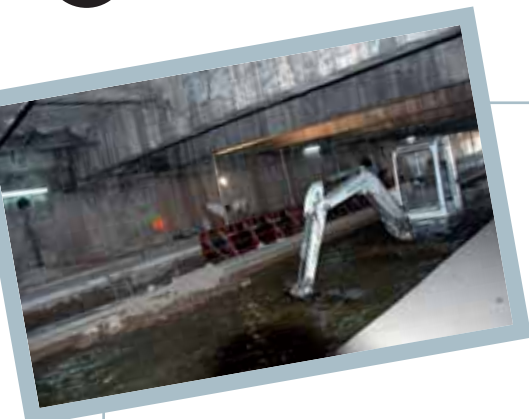
BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

OCT/NOV 2010 • GRATUIT



Dossier

Vie
scolaire



TRAVAUX

Engagés depuis plusieurs mois, des travaux d'envergure se déroulent actuellement sur les berges de l'Huveaune, sous le tablier de l'esplanade Charles de Gaulle, ainsi qu'au niveau de l'avenue Jean-Raybier. Ces travaux, sur cette partie du cours du fleuve, sont destinés à augmenter la capacité de son débit, afin de prévenir plus efficacement, en cas de très fortes précipitations, les risques de crues.

Autres travaux d'importance, sur le Boulevard de la Gare, est procédé à l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et des lignes téléphoniques.



JARDINS FAMILIAUX

L'ensemble des travaux d'aménagement des jardins familiaux, situés à l'extrémité du Boulevard du Béal, étant aujourd'hui achevé, les personnes bénéficiaires de ces quelques 60 parcelles, pourront dans quelques semaines en prendre possession ; rendez-vous donc au printemps prochain, pour voir éclore les premiers légumes...

TRAVAUX DE LA PASSERELLE DE LA GARE

Dans le cadre des travaux de la troisième voie ferrée entre Marseille et Aubagne, la passerelle piétonne enjambant les voies, sera achevée au cours du premier trimestre 2011. Elle sera naturellement opérationnelle durant la poursuite des travaux de la troisième voie – dont la fin est prévue d'ici 2014 – et permettra d'accéder aux quais existants. Elle est dotée en outre de trois ascenseurs, afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



TRANSPORTS

Le Conseil Général a officiellement informé qu'à compter du 1er Janvier 2011, le bus n°40 serait remplacé par le bus n°60. Dans le sens aller-retour Aubagne-La Penne-Marseille, la fréquence des navettes est maintenue. Le bus n°60 tournera cependant à La Barasse, en direction de La Valentine, de la Station de tramway des Caillols et du métro La Fourragère.

SCOT : LANCEMENT DE LA PHASE 2

Le Schéma de Cohérence Territoriale, qui constitue la feuille de route du développement, à l'horizon 2030, du territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile, ainsi que la commune de Gréasque, a lancé il y a quelques semaines la phase 2 de son élaboration. Le ScoT présente ainsi, aujourd'hui, les grands axes de son diagnostic, sur des questions aussi primordiales que la croissance démographique, le développement économique, le cadre de vie, l'urbanisation, le logement, les modes de transports. Après une première phase de réunions publiques, au printemps dernier, les habitants des communes de La Penne, Aubagne et Cuges-les-Pins ont été conviés en notre Mairie, le 28 septembre dernier, à participer à cette

seconde étape, autour de trois axes de travail : environnement et paysage, perspectives démographiques et économiques, organisation du territoire.





BALCONS FLEURIS

Le 21 Septembre dernier, se tenait en notre Mairie, la traditionnelle cérémonie de récompense des balcons et jardins fleuris. A noter cette année, l'effort fourni par des habitants des Arcades, qui ont fleuri les abords de leurs bâtiments, et auxquels la Municipalité offrira au printemps des jeunes plants, afin de leur permettre de poursuivre leur belle initiative.

Par ailleurs, le travail des agents municipaux des espaces verts a été mis à l'honneur ; la Ville s'est vu en effet décerner un prix spécial départemental, dans le cadre du Concours des Villes et Villages Fleuris 2010.

LISTES ÉLECTORALES

Les personnes souhaitant être inscrites sur les listes électorales 2011, doivent le faire avant le 31 Décembre 2010 (17h30), en Mairie, munies de leurs cartes nationales d'identité et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT

Du 20 Janvier au 19 Février prochain, la Penne fera l'objet d'un nouveau recensement général de la population, après celui effectué en 2006. Une douzaine d'agents enquêteurs parcourra ainsi le territoire de la Commune, afin de recenser précisément nos administrés. Rappelons que la loi rend obligatoire de répondre aux formulaires d'enquêtes, mais qu'elle impose également le secret sur l'ensemble des réponses fournies.

LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE PLUS EN PLUS VISITÉ

Depuis son lancement officiel, au cours du premier trimestre de l'année, le site officiel de la Commune enregistre un nombre croissant de visites. Se situant aux alentours de 680 pour le mois de mai dernier, le taux a régulièrement augmenté pour dépasser les 1000 entre le 1er et le 30 septembre dernier, avec une fréquentation quotidienne moyenne de 35 visites. Rappelons en outre que ce site, dans sa présentation et ses interfaces, est destiné à être régulièrement amélioré.

www.mairie-lapennesurhuveaune.fr

ARTISANAT ET COMMERCE

Monsieur Raymond Bertaiola, artisan commerçant à La Penne sur Huveaune, administrateur au Régime Social des Travailleurs Indépendants, reçoit sur rendez-vous les artisans ou commerçants, actifs ou retraités, désirant des renseignements relatifs à des litiges administratifs, aux aides financières aux cotisants, aux charges sociales, aux contentieux...

Appeler Monsieur Bertaiola

au 04 91 24 28 75, ou au 06 07 51 25 70.

E-Mail : raymond.beraiola@wanadoo.fr



En cette période de vacances scolaires, La Penne Magazine opère un retour sur l'ensemble des actions mises en œuvre en direction du secteur scolaire.

L'occasion de revenir sur des domaines d'implication aussi variés et nombreux que l'entretien des bâtiments, la restauration scolaire, les achats de fournitures, de mobilier, les animations d'interclasse, les classes de découverte, le sport scolaire... toutes ces missions qui requièrent des moyens financiers importants, mais aussi, il ne faut jamais l'oublier, la mobilisation et la fédération des énergies d'une bonne partie de notre personnel communal.

Car l'ensemble de ces moyens financiers et humains que nous allouons depuis tant d'années en direction de nos écoles, est voué à garantir l'égalité des chances pour tous nos enfants, et par là contribuer à leur réussite future, au-delà de l'enseignement primaire. S'employer à exercer cette mission, ne peut passer que par la volonté de défendre notre Ecole publique.

Vous trouverez également, broché à l'intérieur de ce magazine, un encart dédié au domaine de la prévention et de la sécurité, qui met en lumière, lui aussi, les actions menées par la Municipalité, de concert avec les partenaires institutionnels, mais aussi associatifs et locaux, sur l'ensemble de ces questions.

Votre Maire,
Pierre Mingaud.





Une implication municipale de chaque instant

Dès la rentrée de septembre, mais également tout au long de l'année, c'est une large partie des services de la Ville qui est mobilisée, afin de remplir l'ensemble des missions dévolues au domaine scolaire ; agents affectés naturellement à ce service, mais également à la Cuisine Centrale, aux bâtiments communaux, à la Police Municipale, au service culturel, des sports... Tous sont entièrement ou partiellement concernés par le fonctionnement du secteur scolaire. C'est aussi une de ses particularités, de nécessiter, à un moment ou un autre du calendrier, la mise en œuvre d'énergies et de savoir-faire aussi variés.

Ça commence bien évidemment de bon matin. Mais pas exactement à l'heure du début de la classe. Depuis 7h20 en effet, dans les trois écoles de la Commune, des agents du service scolaire, sous la responsabilité du personnel Léo Lagrange, sont déjà affairés à la garderie du matin, un service permettant aux parents de laisser leurs enfants, facilitant ainsi le quotidien de nombreuses familles, dont les obligations professionnelles ne les autorisent pas à attendre 8h20.

Puis, quelques heures plus tard, lorsque les premiers estomacs commencent à gargouiller, c'est au tour de la cuisine centrale d'approvisionner les trois cuisines satellites. Et les chiffres sont éloquentes : ce sont près de 500 élèves – plus de 80% des enfants inscrits dans nos écoles - qui

fréquentent quotidiennement le service de la restauration scolaire. Cuisinés le jour même, ce sont quelques 66 000 repas annuels qui sont préparés par notre cuisine centrale pour nos écoliers, sans compter ceux destinés au Centre de Loisirs et au Foyer Restaurant ; les agents de ce service, tout compris, parviennent ainsi à sortir de leurs fourneaux quelques 75 000 repas par an, composés de 140 menus différents, élaborés au sein de la commission des menus, qui se tient tous les trois mois. Cette commission rassemble des agents de la cuisine centrale, du service scolaire, l'Adjointe en charge de cette délégation, Sylvie Silvestri, une diététicienne, les responsables d'interclasse, des représentants d'associations de parents d'élèves, ainsi que deux enfants délégués par



groupe scolaire.

Rappelons par ailleurs qu'après avoir baissé les tarifs de la restauration scolaire depuis la rentrée 2008, la Municipalité a depuis gelé ces tarifs, ainsi que ceux de la garderie du matin.

Durant la semaine, c'est la trentaine d'agents regroupée au sein du personnel interclasse qui a en charge, entre 11h30 et 13h20, le service des repas aux enfants, mais également l'animation de l'heure qui précède la reprise de la classe, par des jeux, des travaux manuels...

PRÈS DE 20% DU BUDGET COMMUNAL

Cette année encore, la part du secteur scolaire dans le budget



Chaque classe d'école primaire a l'occasion de visiter les locaux de notre cuisine centrale, afin de comprendre le fonctionnement d'un service fréquenté par plus de 80% d'entre eux, avant de prendre un copieux petit-déjeuner, offert par la Municipalité.



du mobilier sont également à la charge de la Ville ; pour exemple, le programme de renouvellement de l'ensemble des bureaux des classes de primaire dans les trois écoles, qui s'achève bientôt. L'entretien des bâ-

timents, qu'il s'agisse de travaux courants réalisés par les services techniques municipaux, ou de programmes plus lourds inscrits dans le budget d'investissement, est aussi à la charge de la Commune.

communal s'élève à près de 20% des dépenses de fonctionnement, représentant près de 1 500 000 Euros. Après l'administration générale, qui englobe de très nombreuses dépenses courantes, c'est en direction des écoles que la Commune alloue la part la plus importante de ses dépenses de fonctionnement. Au total, ce sont 2000 Euros que la Municipalité consacre pour chaque enfant, chaque année.

Afin de soulager de nombreuses familles qui, en période de rentrée, doivent consentir d'importants efforts financiers, la Commune alloue chaque année près de 30 000 Euros à l'achat de livres et de fournitures scolaires. L'entretien ou le remplacement du matériel informatique,

BUDGET ALLOUÉ PAR LA COMMUNE AU SECTEUR SCOLAIRE :

Restauration scolaire	353 000 €
Achat de fournitures scolaires et de livres	29 000 €
Animation (sorties, spectacles, piscines, ONF...)	18 000 €
Classes découvertes	20 000 €
Maintenance du parc informatique	3000 €
Subventions aux Associations de Parents d'Élèves	2000 €
Rémunération des enseignants pour l'étude du soir	25 000 €
Petit équipement (consommables divers, jeux...)	3000 €
Achats de mobiliers	10 000 €

A cette enveloppe budgétaire s'ajoute également le traitement du personnel interclasse assurant aussi le nettoyage des bâtiments et l'étude du soir en Maternelle.



Les diverses animations proposées tout au long de l'année viennent également ponctuer le calendrier scolaire ; ainsi les classes découvertes, qui constituent des séjours d'une semaine, les spectacles organisés dans la salle de l'Espace de l'Huveaune. D'autres animations sont quant à elle destinées à sensibiliser les enfants sur des sujets tels que l'hygiène, ou la sécurité.



Quelques jours après la rentrée, l'intervention du Maire auprès de l'Inspecteur d'Académie, ainsi que la mobilisation des membres de l'Association de Parents d'Elèves, ont permis d'éviter pour cette année la fermeture d'une classe du groupe Beausoleil.



Olympiades pour les enfants de primaires, Pitchounades pour les maternelles, ces manifestations permettent à nos écoliers de pratiquer des disciplines sportives variées.



Les équipements sportifs municipaux sont également sollicités à de nombreuses reprises, utilisés par les élèves et les enseignants, dans le cadre du sport scolaire pratiqué tout au long de l'année, et encadré par les agents du service des Sports (football, gymnastique, athlétisme...) mais aussi dans le cadre d'événements sportifs ponctuels ; la Course des écoles, les Olympiades, les Pitchounades ou encore le chal-

lenge Suzanne-Sarnet.

La Médiathèque municipale accueille régulièrement, quant à elle, des classes de nos écoles, dans le cadre d'ateliers liés aux livres, à un thème mensuel, à la projection de films. Enfin, chaque jour que compte l'année scolaire, les policiers municipaux ont en charge d'assurer la sécurité aux abords des écoles, aux heures de rentrée et de sortie des classes.

Ainsi, c'est une mobilisation sans équivalent des moyens et des énergies, qui rassemble une grande partie des ressources humaines et financières de la Commune, afin de garantir à nos élèves et à leurs enseignants les meilleures conditions d'étude.

"La qualité de la vie scolaire, depuis de très nombreuses années, a toujours été une priorité absolue pour la Majorité municipale, confie Sylvie Silvestri, adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et à l'Enfance. Mais ce choix a été possible depuis toutes ces années, grâce à notre autonomie décisionnelle et budgétaire. Avec la suppression de la Taxe Professionnelle effective depuis près d'un an, le gel des dotations d'Etat, et la menace que fait peser sur les communes le projet de réforme des collectivités territoriales, nous ignorons si demain, nous aurons toujours la possibilité de mettre l'ensemble de nos moyens actuels au service de nos écoles. Pourtant, il n'en faut pas moins pour contribuer à la qualité d'un parcours scolaire dont les conséquences, à terme, se révèlent déterminantes pour l'avenir de nos enfants".

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DANS LES ÉCOLES : RETOUR SUR UN REFUS

Votée le 20 août 2008, la loi relative au Service Minimum d'Accueil dans les écoles, instaure l'obligation pour les communes, d'assurer un service d'accueil pour les enfants, au cas où le nombre d'enseignants grévistes serait égal ou supérieur à 25% des enseignants de chaque école.

Quelques semaines plus tard, courant septembre, le Maire, en accord avec la Majorité municipale, a refusé publiquement d'appliquer dans notre commune ce dispositif de loi.

La Majorité municipale, parfaitement consciente des problèmes auxquels peuvent être confrontés certains parents d'élèves, n'a pas accepté, néanmoins, d'encourager une politique gouvernementale qui, selon elle, instrumentalise ces difficultés compréhensibles, dans le seul but de reléguer au second plan la mission fondamentale de l'Ecole, qui demeure, non pas le cadre d'une occasionnelle garderie, mais le droit à l'éducation. Or ce droit, garant de l'égalité des chances pour nos enfants, est de manière grandissante bafoué par l'Etat, qui se révèle fréquemment incapable de remplacer des enseignants manquants durant de longues périodes.

Les élus de la majorité ont de plus réaffirmé que les suppressions de postes décidées par le gouvernement dans l'Education Nationale (16 000 postes seraient supprimés en 2010) sont bel et bien à l'origine de la grande majorité des difficultés rencontrées au sein de ce service public d'Etat.



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

LISTE D'OUVERTURE CITOYENNE DE LA GAUCHE POUR L'AVENIR DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

Il y a quelques semaines, on apprenait que l'Etat, allait engager une commande de 11 avions Rafale à la société Dassault, pour une coquette somme de 800 millions d'Euros... En cette période de chômage et de précarité grandissante, nos concitoyens apprécieront la manière dont l'Etat définit ses priorités !

Alors que le Gouvernement n'a de cesse de marteler à tout rompre, que ses caisses sont vides, que l'effort de chacun est indispensable pour sauvegarder notre système de retraite ou de santé, le bouclier fiscal qu'il a lui-même instauré, lui a fait perdre quelques 679 millions d'Euros en 2009, reversés à 19 000 contribuables très aisés ; dans le même temps, l'Etat cherche à débiter toutes les "niches fiscales" permettant à des ménages bien moins fortunés, d'économiser 200 Euros par an !

On assiste parallèlement à une fuite des capitaux vers l'étranger sans précédent depuis ces deux dernières années, alors que le bouclier fiscal était en théorie destiné à endiguer cette hémorragie... On mesure là toute l'efficacité d'une politique visant à taxer le travail plutôt que le capital, à accabler ceux qui produisent les richesses, au profit de ceux qui ne font que spéculer sur elles.

la Majorité Municipale

LA LISTE DU VILLAGE

Encore bravo aux parents d'élèves pour le maintien de 7 classes à Beausoleil !

La municipalité est en partie responsable de la baisse des effectifs.

Elle dégrade la qualité du service public d'éducation en ne voulant pas accueillir les élèves les jours de grève (qu'elle soutient par ailleurs).

Cela encourage l'exode vers le privé et contribue aux fermetures de classes.

Devant l'incohérence des choix politiques du maire, premier responsable, les Pennois voteront-ils encore communiste ?

Nicole Roure, Pierre Brottier, Christophe Szabo.
www.listeduvillage.com

YVETTE JACCARD

www.parolesdunsoir.sup.fr : Une troupe pennoise à la fête...

Lors de leur traditionnel **Goûter**, nos **Aînés** pourront applaudir les jeunes talents découverts par **Hélène REBOUL**, musicienne & fondatrice de l'association **"Academy Helen's"**.

L'occasion de découvrir un spectacle de variétés éblouissant. Un vrai régal à savourer sans modération à l'**Espace de l'Huveaune le 27 novembre prochain**. Très bon goûter à tous.

Bravo **Hélène**. Que toutes vos **Paroles d'un soir** s'envolent loin ...

Yvette Jaccard, simple citoyenne
(06 22 13 40 59)

NAISSANCES

PACTHOD Léa	06/07/10
KERROUR Dylan	12/07/10
SOUMARE Kaïs	19/07/10
IMBERT Angelo	19/07/10
HUSSAIN Nolan	21/07/10
PRACCHIA--HAMADENE Dylan	01/08/10
SERRANO Romane	05/08/10
SBRAGGIA Lorenzo	18/08/10
NEMER Kahina	20/08/10
NUNES Tiago	25/08/10
LEPAGE Ilana	26/08/10
AHAMADA HASSANI Kaïs	30/08/10
ROUX Lena	30/08/10
LAVAL Shanna	31/08/10
ESPANET Noah	03/09/10
CHAKER Léna	20/09/10
JOUIN Esteban	20/09/10

MARIAGES

YEGHIAZARIAN Mélanie et TETART Grégory : 17/07/10
CASTAGNE Carmen et ASTIER Eric : 24/07/10
PUYO Alexandra et PERSOGLIA Raphaël : 27/07/10
RIAUT Livia et PADOVANI Luc : 31/07/10
LY Christine et PUNG Beaulovorn : 13/08/10
DEANTONI Natacha et CAPELLO Patrick : 14/08/10
ROBIN Marie et SALIBA Denis : 21/08/10
BUHLMANN Magalie et RAEVENS Olivier : 21/08/10
FAUTRIER Alexia et DELAHAYE Sébastien : 03/09/10
HASSANI Fatima et ANDRE Régis : 18/09/10
CHADLI Hachimia et HABI Benaouda : 18/09/10
AOUDIA Faïza et KHOUANI Abdel-Latef : 24/09/10

DECES

GUIBERT née LARISSE Ornélia : 27/07/10
NICOLI née BEHAR Carmen : 05/08/10
JORNET née PROSPERO Anna : 20/08/10
MOREAUX née OLLIVIER Marie : 21/08/10
TEMPIER Gilbert : 28/08/10
PETRUCCI née MERCATI Simone : 02/09/10
ZARAGOZA née MARTINEZ Dolores : 02/09/10
GIRAUD Guy : 13/09/10
ASSIRELLI née COCCA Marie : 21/09/10
DARBOIS André : 30/09/10
MARTINEZ Vincent : 03/10/10

Recensement Militaire

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1994, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2010, munis de leur carte d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Spectacle musical

Opéra Molotov

Par le duo Heiting /
Soucasse

Vendredi 19 Novembre,
20h32

Espace de l'Huveaune

Rens/réservations :

Service Culturel :

04 91 24 70 42



Samedi d'Animation

de La Farandole

Les droits de l'enfant

Samedi 20 Novembre,
de 14h à 17h,

Centre de Loisirs

Goûter des Anciens

Samedi 27 Novembre, 14h

Espace de l'Huveaune

Inscriptions en Mairie

du 8 au 23 Novembre

Lundi au Vendredi

de 8h à 12h

Mercredi de 8h à 12h

et de 15h à 19h



Théâtre

Immenses et Minuscules

Par l'Atelier du Possible

Vendredi 10 décembre,
20h32

Espace de l'Huveaune

Rens/réservations :

Service Culturel :

04 91 24 70 42



Marché de Noël

17, 18 et 19 décembre

Nocturne le vendredi 17

Place Jean-Pellegrin

Le 11 septembre dernier, était inaugurée la fin des travaux de rénovation de l'église Saint-Laurent, en présence de Jean-Noël Guérini, Président du Conseil Général, Bernard Deflesselles, Député de la circonscription, et Monseigneur Georges Pontier, Archevêque de Marseille.

Cette journée fut clôturée par un concert, donné le soir en notre église bondée pour l'occasion, du groupe de polyphonie corse "Alta Voce".



Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos :
Gilles Fournier des Corats • communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr
Maquette : Plume Graphique • Compo gravure : ADEOCOM
Imprimerie : IMPRIMERIE DU LEVANT
Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires
La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville,
14, Boulevard de la Gare • 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex
Tél. : 04 91 88 44 00
www.mairie-lapennesurhuveaune.fr